

QUEL EST LE DEGRÉ D'INTERCULTURALITÉ DE VOTRE POLITIQUE OU DE VOTRE PROJET ?

INTERACTIONS INTERCULTURELLES SIGNIFICATIVES

La notion d'interaction est la pierre angulaire de l'intégration interculturelle. C'est ce phénomène qui confère leur valeur unique aux villes interculturelles. Susciter des interactions signifie créer des conditions propices à des rencontres quotidiennes significatives et constructives, qui transcendent les différences, notamment culturelles. Malgré l'existence de lois protectrices, les préjugés et la discrimination peuvent prospérer dans les contextes marqués par la ségrégation ou par le manque de contacts et de dialogue entre les gens. Il a été démontré que, dans certaines conditions, plus des personnes ayant des origines et des modes de vie différents sont en contact les unes avec les autres, moins elles risquent d'avoir des idées et des comportements influencés par des préjugés.

Indicateurs :

1. **Augmentation des rencontres significatives au quotidien au-delà des différences**
2. **Interactions et travail en partenariat**
3. **Compréhension des craintes et des obstacles qui empêchent les interactions**
4. **Approche proactive de la gestion des défis et des conflits**
5. **Maximisation des interactions interculturelles durables**

Ce sujet est nouveau pour vous ? Jetez un coup d'œil à la description des indicateurs et à l'introduction au principe de [l'interaction interculturelle significative](#).

Une liste de vérification interculturelle vise à être **simple et transparente**. Les questions sont formulées de manière à ce que vous puissiez **cocher les cases qui s'appliquent** à votre projet. Plus il y a de cases cochées, plus le projet est interculturel. Après avoir rempli la liste de vérification interculturelle, vous devriez pouvoir identifier facilement à quel point ce principe est reflété dans la politique ou le projet en question.

INDICATEUR 1/5: AUGMENTATION DES RENCONTRES SIGNIFICATIVES AU QUOTIDIEN AU-DELÀ DES DIFFÉRENCES

Les villes interculturelles s'efforcent de favoriser autant que possible les rencontres significatives au quotidien entre les habitant-e-s, au-delà des différences. La première étape consiste à adopter (et à mettre en œuvre) des stratégies qui facilitent les rencontres et les échanges interculturels significatifs et encouragent la participation égale et active des habitant-e-s et des communautés au développement de la ville, répondant ainsi aux besoins d'une population diversifiée. Au niveau de chaque projet ou activité, le potentiel d'accroissement des interactions interculturelles est un élément à examiner attentivement.

1. Ce projet a-t-il la capacité potentielle d'augmenter les interactions interculturelles significatives au quotidien entre les habitant-e-s de la ville ? Ceci est notamment le cas si :

- La ville dispose d'éléments sur les interactions interculturelles et sur le type d'interactions qui se produisent actuellement.
- Un plan a clairement été établi en ce qui concerne la manière dont le projet augmentera les interactions interculturelles significatives dans la ville.
- Une analyse a été réalisée pour déterminer dans quelle mesure tous les volets du projet influenceront sur les interactions et sur la possibilité de les accroître.
- Pour ce projet, des conseils ont été sollicités, si nécessaire, auprès d'autres services intervenant dans des domaines tels que l'éducation, la planification, le logement.
- L'évaluation permet de déterminer si les interactions significatives ont été renforcées et recommande des améliorations qui pourraient être apportées pour les projets à venir.

2. Si le projet concerne un lieu public, une place centrale a-t-elle été accordée à l'optimisation des interactions culturelles dans la planification, la conception, la rénovation et l'utilisation de celui-ci ? Ceci est notamment le cas si :

- La ville a pris en compte le lieu où le projet sera mis en œuvre et la manière dont les différents équipements et infrastructures peuvent influencer sur les interactions ou les limiter.
- La ville a pris en compte les effets que peuvent avoir des caractéristiques de conception spécifiques sur les différents groupes.
- La ville a tenu compte des opinions d'un groupe diversifié d'expert-e-s, de partenaires et de citoyen-ne-s pour s'assurer que les plans qu'elle a définis pourront maximiser les interactions.
- La ville a appliqué des approches participatives dans la conception du projet.
- Les plans ou la conception du projet ont été communiqués sous une forme accessible, notamment sous forme d'images.

Avant de poursuivre...

Le [guide pas à pas](#) des Cités interculturelles comprend des parties sur les interactions et l'espace public. Vous pourriez également envisager de consulter une nouvelle fois les questions relatives à l'espace public et au voisinage dans le [questionnaire de l'Index des Cités interculturelles](#), qui pourraient vous donner d'autres idées. En outre, l'étude et la note d'orientation sur la [gestion de la gentrification](#) peuvent être intéressantes. Vous pourriez également examiner les données dont vous disposez en tant que ville concernant les interactions et la manière dont elles peuvent être améliorées, notamment en abordant cette question avec les partenaires de la ville et les autres parties prenantes.

Vous voulez apprendre de vos pairs ? Jetez un œil à ces [exemples de bonnes pratiques](#) des villes membres du réseau des Cités Interculturelles. Vous découvrirez par exemple la Tabakalera rénovée par Donostia-San Sebastián (Espagne).

INDICATEUR 2/5 : INTERACTIONS ET TRAVAIL EN PARTENARIAT

Les villes interculturelles ne peuvent pas, à elles seules, renforcer les interactions interculturelles, bien qu'elles puissent certainement les encourager par leurs activités, leurs festivals, leurs actions, leurs campagnes de communication et leur financement. Elles ont besoin d'un large éventail d'allié-e-s. La co-conception de projets et de politiques avec les communautés, les habitant-e-s et les utilisateur-ric-e-s des services et des espaces est l'un des principaux moyens de garantir qu'une ville travaille en partenariat et que ses projets soient fondés sur des données probantes et obtiennent les résultats souhaités.

3. Dans le cadre de ce projet, votre ville travaille-t-elle en partenariat avec d'autres parties prenantes pour favoriser le renforcement de la mixité et des interactions entre des groupes de population divers ? Ceci est notamment le cas si :

- Une approche « ascendante » est adoptée dans la conception et la planification du projet.
- Le projet prévoit une approche participative, un processus de co-conception ou d'autres éléments permettant de nouer un dialogue réel avec les divers habitant-e-s de la ville dès les premières étapes de la planification et tout au long de celle-ci.
- Le projet adopte une démarche créative et proactive pour s'ouvrir à un cercle plus large que celui des parties prenantes habituelles.
- Un plan est clairement établi pour déterminer comment et quand mobiliser d'autres parties prenantes.

4. La ville a-t-elle défini les interactions interculturelles comme un critère pour les questions relatives au financement, aux événements, aux partenariats ou à d'autres éléments concernant ce projet particulier ? Ceci est notamment le cas si :

- Le projet a identifié les parties prenantes, lieux et sujets principaux qui pourraient rassembler les habitant-e-s au-delà de leurs différences culturelles.
- La ville collabore avec les organisations de la société civile et les associations locales qui œuvrent dans les domaines concernés par l'inclusion interculturelle.
- Les volets particuliers du projet qui permettront de renforcer les interactions interculturelles sont clairement définis.
- L'interaction interculturelle est incluse comme thématique pour des événements, des supports ou des activités spécifiques du projet.
- Les partenariats qui permettront de renforcer les interactions interculturelles sont clairement identifiés.
- Le renforcement des interactions interculturelles est l'un des critères à remplir pour que les activités des partenaires soient inscrites dans le projet.
- L'interaction interculturelle est définie comme un critère pour les rapports d'activité des partenaires.
- La ville encourage les écoles à organiser des activités extrascolaires interculturelles qui investissent l'espace public et contribuent à sa déségrégation.

Avant de poursuivre...

Une ville interculturelle ne peut pas travailler seule et a besoin du soutien d'allié-e-s, notamment pour encourager l'interaction interculturelle. Envisagez de rejoindre des forums locaux, régionaux ou nationaux pour trouver différents partenaires, ou d'en apprendre davantage auprès d'autres villes du réseau des Cités interculturelles. Il est parfois plus facile d'inclure des critères fondés sur la valeur d'une action dans un programme global plutôt que dans le cadre d'un projet particulier ou du financement d'une proposition spécifique. Ainsi, un programme de commande d'œuvres d'art pourrait avoir pour objectif programmatique de défendre la diversité et de renforcer les interactions, ce qui ne serait pas nécessairement le cas de chaque œuvre d'art présentée dans le cadre du

programme. Cependant, il est toujours utile de vérifier dans quel contexte une ville peut prendre ces mesures et pour quelles actions il est pertinent de recourir à des événements, au financement et à des critères pour les rapports en vue de renforcer les interactions ou d'améliorer la compréhension des interactions et des obstacles qui se posent à cet égard. Vous trouverez des sources d'inspiration supplémentaires en consultant les initiatives de nos villes, mentionnées ci-après.

Vous voulez apprendre de vos pairs ? Jetez un œil à ces [exemples de bonnes pratiques](#) des villes membres du réseau des Cités Interculturelles. Vous découvrirez par exemple les transports publics inclusifs de Dublin (Irlande).

INDICATEUR 3/5 : COMPRÉHENSION DES CRAINTES ET DES OBSTACLES QUI EMPÊCHENT LES INTERACTIONS

Les villes interculturelles cherchent à comprendre les craintes et les obstacles qui freinent les interactions interculturelles. Cela signifie qu'elles doivent régulièrement « tâter le terrain » ou trouver un moyen de discerner les obstacles existants. Lorsque des craintes ou des tensions se font sentir, les villes interculturelles cherchent activement à se rapprocher de toutes les personnes concernées, d'abord pour comprendre le contexte local depuis leur point de vue, puis pour trouver des solutions qui leur conviennent.

5. La ville a-t-elle pris des mesures pour déterminer s'il existe des craintes et des obstacles qui empêchent les interactions dans un lieu particulier ou en ce qui concerne ce projet ? Ceci est notamment le cas si :

- La ville dispose de données sur les interactions interculturelles dans la ville et, plus généralement, sur les lacunes ou les obstacles, dont le projet pourrait tirer des enseignements.
- Le projet a pris en compte un éventail aussi large que possible de facteurs pouvant constituer des obstacles aux interactions, notamment en ce qui concerne les infrastructures, l'éclairage des rues, les liaisons de transport, etc.
- Le lieu et l'heure de toute manifestation ou consultation tient compte de facteurs tels que la sécurité des femmes, l'accessibilité pour différents groupes et les espaces « sûrs ».
- Les obstacles de la vie quotidienne ont été pris en compte, par exemple les horaires de travail, les horaires de ramassage scolaire, la nécessité de prévoir des solutions de garde d'enfants ou la possibilité que ces derniers participent aux activités, ou encore la mise à disposition de nourriture.
- Un plan est clairement établi pour la diffusion d'informations, afin de veiller à ce que cet aspect ne constitue pas un obstacle à la participation.
- Lorsque qu'une consultation ou une réunion est organisée, la disposition de la salle, l'endroit où les participant-e-s seront assis-e-s et la façon dont ils-elles seront accueillies, sont examinées afin de s'assurer que chacune de ces personnes se sente à l'aise pour participer activement à l'événement.
- Il existe des plans pour atténuer les obstacles qui empêchent les interactions lorsque ceux-ci ont été identifiés.

6. a communication peut constituer un obstacle particulier qui freine les interactions. Votre projet dispose-t-il d'un plan clairement établi pour s'assurer que ces obstacles soient limités autant que possible ? Ceci est notamment le cas si :

- Il est fait usage d'un langage inclusif, non sexiste par exemple.
- La nécessité éventuelle que les messages soient adressés différemment en fonction des groupes visés a été examinée. Le vocabulaire utilisé est accessible et clair.

- Les images qui seront utilisées sont représentatives du groupe cible du projet.
- Les documents sont traduits, dans la mesure du possible, dans différentes langues.
- Des modes de communication simplifiés ou des images sont inclus pour aider les personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation.
- Lorsqu'une contribution est nécessaire, il existe différentes manières d'interagir, par exemple lors de rencontres individuelles, par écrit, à l'oral ou par téléphone.
- Le service chargé de la communication est en mesure de soutenir des stratégies de communication différenciées pour les différents groupes.

Avant de poursuivre...

Si vous n'avez pas encore sollicité la participation de votre service chargé de la communication ou des médias, envisagez de les consulter pour obtenir des conseils d'expert-e-s. Essayez également de demander à d'autres partenaires ou services qui ont de l'expérience dans ce domaine ou qui, à votre connaissance, ont récemment publié des documents accessibles. Idéalement, le groupe avec lequel la ville espère nouer un dialogue est impliqué dans les discussions sur les obstacles qui empêchent les interactions et sur les moyens de les atténuer. Vous pouvez aussi consulter la note d'orientation intitulée « [Migration et intégration – Quels récits alternatifs fonctionnent et pourquoi ?](#) ».

Vous voulez apprendre de vos pairs ? Jetez un œil à ces [exemples de bonnes pratiques](#) des villes membres du réseau des Cités interculturelles. Vous découvrirez par exemple la campagne de lutte contre le racisme menée à Genève (Suisse).

INDICATEUR 4/5 : APPROCHE PROACTIVE DE LA GESTION DES DÉFIS ET DES CONFLITS

Au lieu de nier, d'ignorer ou de réprimer les conflits, les villes interculturelles s'efforcent d'anticiper, d'identifier, de traiter et de résoudre les problèmes d'une manière qui soit satisfaisante pour l'ensemble des protagonistes, sans compromettre les principes des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit. Elles perçoivent les conflits comme une caractéristique normale pour des communautés libres, dynamiques et interactives et considèrent le processus même de médiation et de règlement des conflits comme une occasion d'innover et de renforcer la cohésion sociale.

7. Votre ville a-t-elle effectué une analyse des risques de conflits qui pourraient survenir à cause ou dans le cadre de ce projet ? Ceci est notamment le cas si :

- La ville a réalisé une analyse des risques pour le projet pour déterminer s'il existe des craintes, des obstacles ou des conflits potentiels liés à celui-ci, notamment en ce qui concerne les interactions interculturelles.
- Les habitant-e-s et les groupes cibles sont invités à participer à la planification du projet, notamment pour s'assurer que les tensions qui risquent de survenir soient prises en compte dès le début du cycle du projet.
- Il existe un plan d'action clairement établi pour faire face aux défis ou aux tensions risquant de survenir à cause ou dans le cadre de ce projet.
- Lorsque des défis et des tensions apparaissent, la ville propose des services de médiation ou des activités spécifiques dans le cadre du cycle de planification de la politique ou du projet ou bien travaille avec d'autres organisations qui se chargent de ces actions.
- La ville prend des mesures pour essayer d'élaborer des solutions avec les habitant-e-s, en veillant à ce que tous les points de vue soient représentés et entendus.

8. Avez-vous envisagé de mettre au point une stratégie, un plan et des activités de lutte contre les rumeurs dans le cadre de ce projet afin de remettre en cause les stéréotypes et les préjugés qui peuvent limiter les interactions significatives ? Ceci est notamment le cas si :

- La ville a connaissance de la stratégie anti-rumeurs prônée par le programme des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe.
- La ville est consciente du large éventail d'activités et de projets pouvant s'appuyer sur cette stratégie.
- Il y a des activités de projet spécifiques ou des documents et informations qui pourraient inclure un volet anti-rumeurs.
- Certains des partenaires du projet ou d'autres parties prenantes sont en mesure de travailler sur les éléments anti-rumeurs du projet.

Avant de poursuivre...

Le programme des Cités interculturelles dispose d'une multitude de documents, notamment des guides destinés aux villes, des supports de formation à l'intention de leurs allié-e-s, des exemples de bonnes pratiques concernant les différentes façons dont les villes ont appliqué la méthodologie anti-rumeurs pour remettre en cause les stéréotypes, les préjugés et le discours de haine, ainsi que des outils d'évaluation. Vous trouverez de plus amples informations sur la [page web consacrée à la stratégie anti-rumeurs](#). Vous pouvez également consulter la [Boîte à outils pour un dialogue anti-rumeurs](#) et pour une discussion plus large, la note d'orientation politique intitulée « [Prévenir des effets discriminatoires potentiels de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les services locaux](#) » peut être intéressante.

Vous voulez apprendre de vos pairs ? Jetez un œil à ces [exemples de bonnes pratiques](#) des villes membres du réseau des Cités interculturelles. Vous y découvrirez par exemple les cafés anti-rumeurs de Botkyrka (Suède).

INDICATEUR 5/5 : MAXIMISATION DES INTERACTIONS INTERCULTURELLES DURABLES

Il est très utile d'accroître les interactions dans le cadre d'un projet, mais il est également judicieux d'examiner les résultats d'un projet ou d'une politique pour déterminer s'ils peuvent donner lieu à un changement plus durable et à une intensification des interactions. Ainsi, il convient de vérifier si l'activité ou la politique promue par le projet comporte un volet à long terme s'adressant à toutes les parties prenantes capables de créer davantage d'interactions. Il est possible d'envisager de lancer un projet pilote que vous pourrez évaluer et améliorer par la suite en lui donnant des caractéristiques favorisant davantage les interactions. Le fait d'organiser un événement régulièrement peut favoriser la participation et les interactions. Il est également possible d'intégrer dans le projet ou la politique un volet consacré à la communication ou à la formation pour garantir la durabilité des résultats, ou encore d'inscrire le degré d'interaction parmi les critères utilisés pour évaluer les projets menés avec d'autres partenaires ou pour octroyer des financements à des groupes de la société civile. Les manifestations ou les réunions organisées pour examiner ou présenter de bonnes pratiques peuvent également conduire à un apprentissage mutuel et à des interactions entre les projets.

9. Le projet comporte-t-il des éléments à même d'encourager un sentiment d'appropriation parmi les habitant-e-s ou des groupes spécifiques ? Ceci est notamment le cas si :

- Le projet est fondé sur un besoin identifié dans la collectivité.
- Les habitant-e-s dans leur diversité sont invité-e-s à contribuer aux processus de co-conception ou de participation pour l'élaboration et l'évaluation du projet.

- Les points de vue des habitant-e-s et des autres parties prenantes sont régulièrement pris en compte tout au long du projet afin de garantir une communication bidirectionnelle.
- Des ressources ou des supports peuvent être transmis aux communautés ou aux groupes à la fin du projet pour leur permettre de poursuivre les travaux engagés (les outils d'un projet de jardinage, par exemple).
- Le projet fait connaître ses succès, notamment la contribution et l'investissement des diverses parties prenantes et des habitant-e-s qui contribuent à sa réussite.

10. Comment pouvez-vous garantir le renforcement des interactions significatives, mais aussi la durabilité de ces effets ? Les résultats du projet donneront-ils lieu à davantage d'interactions ? Ceci est notamment le cas si :

- La conception du projet prévoit des indicateurs clairs sur les interactions significatives sur lesquels s'appuyer pour établir un rapport.
- Certains aspects de la conception du projet garantissent que les interactions significatives se poursuivent après la fin du projet (des éléments de financement durable ou un lieu ou une activité qui perdureront après la fin du projet).
- Certains éléments du projet vont changer la façon dont les habitant-e-s perçoivent les interactions interculturelles significatives et y participent.
- L'évaluation inclut des critères sur les interactions significatives tant pour la ville que pour ses partenaires éventuels.
- L'évaluation permet de prendre en compte les effets non recherchés du projet qui ont eu des répercussions négatives ou positives sur les interactions.
- Il existe des éléments de bonnes pratiques qui peuvent être partagés avec d'autres villes ou parties prenantes, y compris au sein du réseau ICC.
- Certains éléments du projet doivent être inclus dans les principaux domaines d'action de la ville ou dans des structures plus formelles pour assurer leur pérennité à la fin du projet.

Avant de poursuivre...

Vous pouvez consulter le [guide pas à pas](#) des Cités interculturelles, dans lequel figurent des exemples de pratiques et d'outils utilisés par les villes pour acquérir une connaissance approfondie de leur population de manière durable, notamment grâce aux initiatives suivantes : collaboration avec des universités et des instituts de recherche, création d'organes de suivi et d'évaluation, réalisation d'enquêtes, mise en place de conseils des minorités et de conseils locaux, etc. Il existe également des structures visant à encourager la participation civique et politique de manière durable et qui offrent aux villes la possibilité d'exploiter les ressources et les connaissances locales, de recueillir des données importantes et, en même temps, de favoriser la confiance et la participation. Vous pourriez également examiner si l'appropriation du projet par d'autres parties prenantes pourrait être encouragée pour maximiser la durabilité à la fin du projet.

Vous voulez apprendre de vos pairs ? Jetez un œil à ces [exemples de bonnes pratiques](#) des villes membres du réseau des Cités Interculturelles. Vous découvrirez par exemple l'assemblée sur l'égalité des chances de Leeds (Royaume-Uni).